

ÉCOLE

DES MOUSSAILLONS,
DU BOISÉ



NOTRE VISION

Par le travail collaboratif et l'engagement de tous les acteurs du milieu, l'école permettra aux élèves de cheminer vers leurs objectifs de vie en ayant tous les outils nécessaires pour devenir compétents et s'ouvrir vers l'avenir.

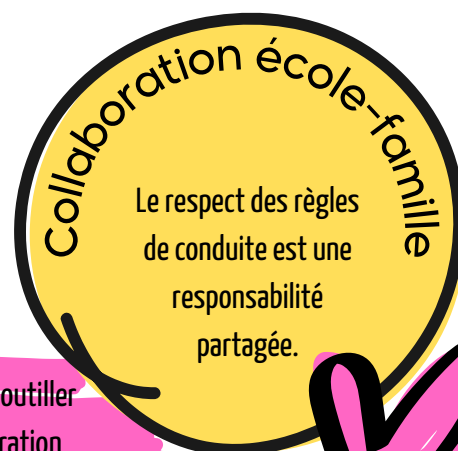
NOTRE MISSION

Offrir à chaque élève un milieu bienveillant, stimulant et inspirant qui lui permettra de développer son plein potentiel tout au long de son parcours scolaire.

NOS VALEURS

À notre école, nos valeurs se reflètent dans nos actions, notre enseignement et dans les comportements attendus des élèves.

- * **RESPECT**
- * **COLLABORATION**
- * **ENGAGEMENT**



Le personnel de l'école s'engage à communiquer, à soutenir et à outiller les élèves dans le respect de nos règles de conduite. La collaboration avec les parents est primordiale afin d'assurer une cohésion entre l'école et la maison.

Nos actions au quotidien s'appuient sur le plan d'action pour un climat qui favorise la sécurité et le bien être de tous ainsi que sur nos règles de conduite. Ces deux documents légaux sont adoptés par le conseil d'établissement et se retrouvent sur notre site internet et dans l'agenda.

NOS RÈGLES DE CONDUITE

- J'adopte un comportement respectueux envers tous;
- Je prends soin du matériel et des lieux mis à ma disposition;
- J'agis de façon sécuritaire;

Comportements attendus et encadrement aux pages 3 à 5.

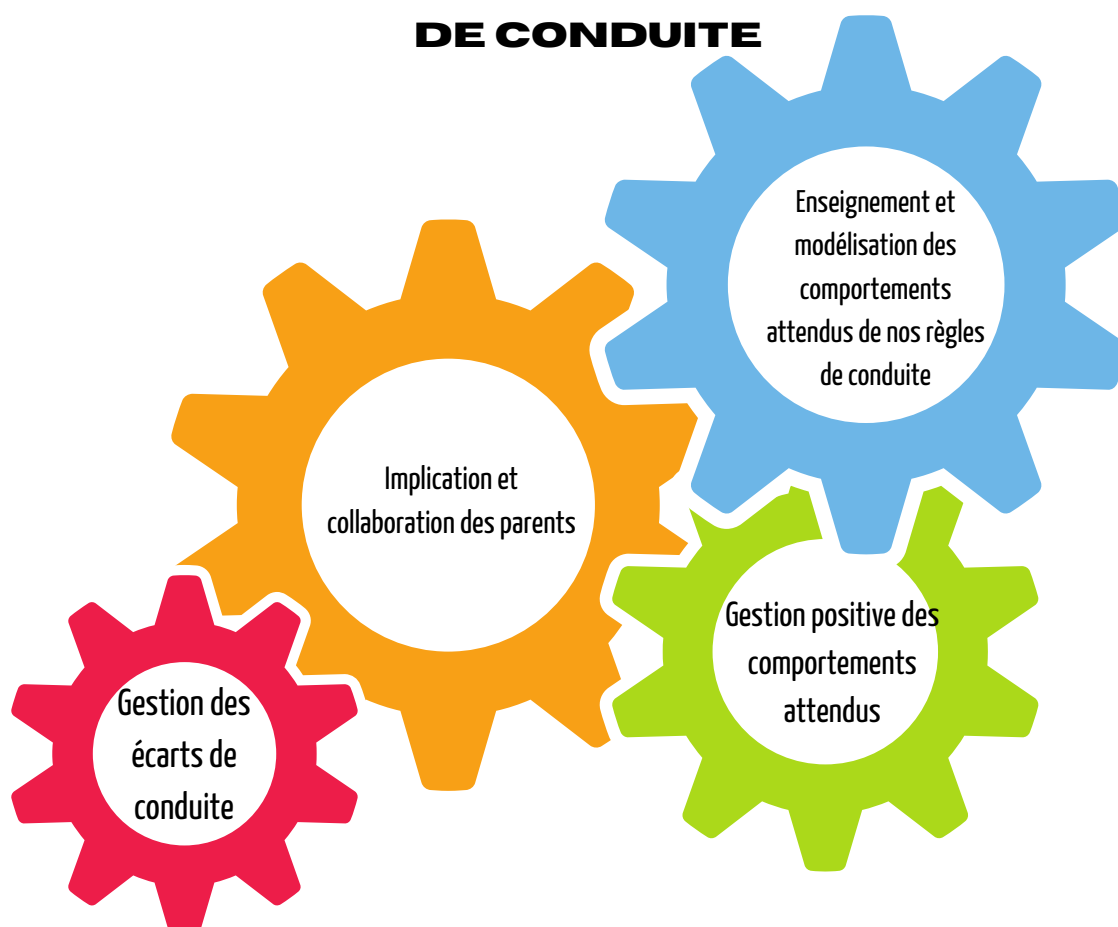
Violence et Intimidation:

- Je refuse de participer à toute forme de violence et d'intimidation.

Définitions et encadrement aux pages 6 et 7.

Les règles de conduite sont traduites en comportements attendus dans les pages suivantes et sont applicables en classe, au gymnase, au service de garde, dans les corridors, aux vestiaires, aux toilettes et sur la cour d'école.

VOICI LES QUATRE ÉLÉMENTS ESSENTIELS DU PROCESSUS D'APPLICATION DE NOS RÈGLES DE CONDUITE



J'adopte des comportements respectueux envers tous se traduit par des comportements de civisme.

Ceux-ci désignent l'ensemble des comportements et des attitudes qui favorisent le vivre ensemble.

LE CIVISME: POURQUOI?

- Pour rendre visible le respect;
- Pour un climat positif;
- Pour faire preuve de tolérance et d'ouverture d'esprit;
- Pour démontrer de la valeur à quelqu'un ou à quelque chose;
- Pour se faire respecter.

LE CIVISME: COMMENT?

- Être courtois;
- Être gentil;
- Être poli.

COMPORTEMENTS ATTENDUS

- J'utilise des formules de politesse;
 - Bonjour, au revoir, merci, s'il vous plaît, pardon, excuse-moi, je suis désolé.
- J'admets mes torts et je m'excuse;
- Je vouvoie les adultes et j'utilise le "Monsieur", "Madame";
- J'ai un ton de voix et un langage appropriés;
- J'écoute la personne qui parle sans l'interrompre;
 - Je laisse les autres s'exprimer sans les interrompre, je lève la main, j'attends mon tour, je m'intéresse à l'autre.
- Je rends service, je fais des compliments;
- Je tolère les autres;
 - Je respecte les différences et l'espace des autres; je partage.

ÉCARTS DE CONDUITE

Ces écarts de conduite seront examinés selon la fréquence et la gravité et pourront être traités dans l'encadrement des écarts de conduite majeurs (violence et intimidation: page 7).

- Les impolitesses;
 - sarcasmes, insultes, moqueries, insolence.
- Les commentaires dénigrants;
- L'arrogance;
- Le rejet;
- Les gestes inappropriés (menaçants, hostiles).

JE PRENDS SOIN DU MATÉRIEL ET DES LIEUX MIS À MA DISPOSITION

POURQUOI?

- Pour vivre dans un environnement propre et sécuritaire;
- Pour assurer la durabilité du matériel;
- Pour éviter les pertes de matériel.

COMPORTEMENTS ATTENDUS

- Je change mes souliers lorsque j'entre à l'intérieur;
- Je range mes vêtements à mon casier ou à mon crochet;
- Je range le matériel lorsque j'ai terminé de l'utiliser;
- J'évite de briser volontairement le matériel mis à ma disposition ou qui appartient aux autres.

J'AGIS DE FAÇON SÉCURITAIRE

POURQUOI?

- Pour éviter les blessures;
- Pour assurer le bon déroulement des activités.

COMPORTEMENTS ATTENDUS

- Je marche dans les corridors;
- J'attache bien mes lacets;
- Je suis en silence dans les corridors pendant les heures de classe;
- J'entre dans l'école en file, sans bousculer les autres;
- Je monte et je descends les escaliers une à la fois en circulant à droite;
- Je demeure dans mon aire de jeux et je respecte les règles de la cour.

ENCADREMENT DES COMPORTEMENTS ATTENDUS DE NOS RÈGLES DE CONDUITE

MESURES UNIVERSELLES PRÉVENTIVES

Tout au long de l'année, nous offrirons à nos élèves un enseignement, du modelage et une pratique guidée pour les aider à appliquer les règles de conduite de manière autonome.

RENFORCEMENTS POSITIFS

À l'école des Moussaillons, du Boisé les comportements attendus sont renforcés.

- Renforcement individuel : messages personnalisés, Mozaik SOI;
- Renforcement de groupe: activités spéciales en classe;
- Renforcement école : méritas, activités spéciales école.

INTERVENTIONS CIBLÉES ET PROGRESSIVES LORS D'ÉCARTS DE CONDUITE

- Rappels des règles et avertissements;
- Enseignement et soutien aux apprentissages;
- Discussion avec son titulaire pour revoir les comportements attendus (lors d'une récréation);
- Perte de privilèges et/ou conséquences négatives.

Dans la mesure où les comportements persistent, les parents seront avisés, par le titulaire ou l'éducatrice du service de garde, par téléphone ou par courriel.

Processus d'encadrement supplémentaire:

- Périodes de soutien et réinvestissement des apprentissages (récréations, après l'école, journée pédagogique);
- Rencontre avec l'enfant, ses parents et son titulaire;
- Rencontre avec l'enfant, ses parents, son titulaire et un éducateur spécialisé;
- Rencontre avec l'enfant, ses parents, son titulaire et la direction.

JE REFUSE DE PARTICIPER À TOUTE FORME DE VIOLENCE ET D'INTIMIDATION

CONFLIT

Le conflit est un désaccord ou une mésentente entre deux ou plusieurs personnes qui ne partagent pas le même point de vue ou parce que leurs intérêts s'opposent. Le conflit peut entraîner des gestes de violence. Les conflits sont nécessaires pour apprendre, ils font partie de la vie. Ils peuvent se régler soit par la négociation, soit par la médiation.

Les définitions sont tirées du plan d'action ministériel pour un climat qui favorise la sécurité et le bien-être.

VIOLENCE

Toute manifestation de force physique, verbale, écrite ou psychologique exercée intentionnellement contre une personne ayant comme effet de la blesser, d'engendrer des sentiments de détresse ou de l'opprimer en s'attaquant à son intégrité et à son bien-être physique ou psychologique.

VIOLENCE À CARACTÈRE SEXUEL

Toute forme de violence commise par le biais de pratiques sexuelles ou en ciblant la sexualité, dont l'agression sexuelle. Cette notion s'entend également de toute autre inconduite qui se manifeste notamment par des gestes, paroles, comportements ou attitudes à connotation sexuelle non désirés, incluant celle relative aux diversités sexuelles ou de genre, exprimés directement ou indirectement, y compris par un moyen technologique.

INTIMIDATION

Tout comportement, parole, acte ou geste délibéré ou non à caractère répétitif, exprimé directement ou indirectement, y compris dans le cyberspace, dans un contexte caractérisé par l'inégalité des rapports de force entre les personnes concernées, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse et de léser, blesser, opprimer ou ostraciser.

GESTION DES ÉCARTS DE CONDUITE MAJEURS CONCERNANT LA VIOLENCE ET L'INTIMIDATION

- Arrêt d'agir;
- Utilisation de l'arbre décisionnel de l'école pour orienter nos actions;
- Choix de la conséquence par les intervenants impliqués selon la gravité;
- Accompagnement des acteurs (victimes, témoins);
- Appel aux parents par un intervenant de l'école pour informer des interventions, des conséquences et des suivis;

Exemples d'interventions et de conséquences selon la gravité :

Accueil personnalisé	Contrat d'engagement personnalisé	Retenue (récréations, fin de journée, journée pédagogique)
Retrait	Plan d'action	Suspension interne
Suspension externe	Protocole personnalisé	Plan d'intervention
Suivi individualisé	Scolarisation à la maison	Reférence au CLSC
Récréation supervisée	Suivi en sous-groupe	Signalement à la DPJ

J'ai pris connaissance des règles de conduite ainsi que de l'encadrement de celles-ci, adoptées par le conseil d'établissement le 25 mars 2026.

ÉCOLE

DES MOUSSAILLONS,
DU BOISÉ



Contrat d'engagement quant au respect des règles de conduite

J'ai lu les règles de conduite adoptées
au conseil d'établissement du 25 mars 2026
et je comprends ces règles et ces
encadrements seront appliqués à l'école et
au service de garde.

Je m'engage à les valoriser auprès de mon
enfant et à collaborer avec l'école
à les faire respecter.

Nom de l'élève:

Signature du parent :

Date :

